



## Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 27 juin 2016.

Sainte-Croix, le 20 juin 2016 MUN/SC/si

---

### TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES .....	2
2. NATURALISATIONS AVEC AUDITIONS .....	2
3. NATURALISATIONS SANS AUDITIONS .....	2
4. ABANDON DE LA BOURGEOISIE DE SAINTE-CROIX.....	2
5. LIBERATION DANS LA BOURGEOISIE DE SAINTE-CROIX.....	2
6. WIFI HOTEL DE VILLE ET CENTRE SPORTIF .....	3
7. REVISION PLAN DE QUARTIER « LA COMBE AUX GUERRAZ ».....	3
8. PLAN PARTIEL D’AFFECTATION « LA CONVERSION ».....	3
9. METIERS 3.....	3
10. REPARTITION DES DICASTERES.....	3
11. SECURITE PASSAGE PIETON RUE NEUVE – SIGNALISATION LUMINEUSE.....	4
12. BVA BUREAU VAUDOIS DES ADRESSES – TRANSMISSION DE DONNEES .....	4
13. MANIFESTATIONS A VENIR .....	4
14. SONDAGES OU ENQUETES ADRESSES A LA MUNICIPALITE .....	4
15. QUESTION LORS DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS 2016 DE MME ISABELLE DESSONNAZ GEISER SUR LES HORAIRES DE TRAIN .....	5

---

## **1. Ressources humaines**

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

- Mme Céline Fasola, en qualité de collaboratrice au Bureau Technique à 70%, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2016.
- M. Timothée Gaggini, en qualité d'employé polyvalent au Secteur des travaux, mis à disposition à 100% par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), depuis le 8 juin 2016 pour une durée de 3 mois.
- M. Mathieu Monnier, en qualité d'apprenti forestier-bûcheron, avec effet au 2 août 2016.
- M. Maxime Perret-Gentil, en qualité d'apprenti agent d'exploitation "voirie", avec effet au 2 août 2016.
- M. Fabien Pastoris, en qualité d'employé polyvalent à 100% au Secteur des travaux, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

La Municipalité a décidé de renouveler la mise à disposition par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion) de :

- M. Michaël Paroz à 100%, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour une durée de 6 mois, pour la finalisation des missions de communication externe.

Nous souhaitons plein succès aux collaboratrices et collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

## **2. Naturalisations avec auditions**

La Municipalité a approuvé la demande de naturalisation ordinaire présentée par :

- M. Vincent Jean Claude Tyrode, né le 1<sup>er</sup> janvier 1975, s'étendant à son épouse Bénédicte Marie Jeanne Barraux, née le 18 janvier 1973 et à leurs enfants, Marie Bénédicte, Arthur Jean et Timothée Vincent, ressortissants français.

## **3. Naturalisations sans auditions**

La Municipalité a approuvé la demande de naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse présentée par :

- Mme Maria Pepe, née le 21 juillet 1963, ressortissante italienne.
- M. Eron Grajcevci, né le 4 juin 2001, nationalité non élucidée.
- M. Mario Sinisi, né le 13 mai 1966, ressortissant italien.

## **4. Abandon de la bourgeoisie de Sainte-Croix**

- Mme Fiorella Clerc, née le 22 décembre 1963.

## **5. Libération dans la bourgeoisie de Sainte-Croix**

- Mme Laurence Patricelli, née le 24 novembre 1980.

## **6. WiFi Hôtel de Ville et Centre sportif**

L'ensemble de l'Hôtel de Ville et le Centre sportif ont été équipés de WiFi. Treize bornes ont été installées depuis la Salle communale au 2<sup>ème</sup> étage de l'Administration, ainsi qu'une au Centre sportif. Différents réseaux ont été créés afin d'identifier et gérer les utilisateurs. Un réseau interne (Municipalité et collaborateurs), Ecoles (enseignants), Conseil communal (conseillères et conseillers), Centre sportif et Invité (public). Le réseau Invité est règlementé par la génération de coupons de 5, 10 et 24 heures ou plus qui sont à disposition au Greffe Municipal. Les réseaux Ecoles, Conseil Communal et Centre sportif sont gérés par un mot de passe propre à chaque réseau.

## **7. Révision Plan de Quartier « La Combe aux Guerraz »**

Par l'intermédiaire du préavis n° 15-12, le Conseil Communal a approuvé la révision du PQ Combe aux Guerraz et levé trois oppositions lors de la séance du 26 octobre 2015.

En date du 10 mai, deux recours contre la décision du Département et du Conseil Communal ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le traitement du dossier est actuellement en cours.

## **8. Plan partiel d'affectation « La Conversion »**

Le dossier du PPA « La Conversion » est publié pour enquête publique du 28 mai au 26 juin 2016.

## **9. Métiers 3**

Une partie officielle a été organisée le 17 juin dernier pour marquer le début du chantier Métiers 3 en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, de responsables des services cantonaux, de partenaires régionaux et des utilisateurs.

## **10. Répartition des dicastères**

La Municipalité a procédé à une nouvelle répartition de ses dicastères pour la législature 2016-2021. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, son organisation se présentera de la façon suivante :

1<sup>er</sup> dicastère : M. Franklin Thévenaz, Syndic; Suppléant : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal :

-- Administration générale, finances, communication, promotion économique/Technopôle, ADNV, développement durable, cultes.

2<sup>e</sup> dicastère : M. Philippe Duvoisin, Municipal et Vice-Syndic; Suppléant : M. Franklin Thévenaz, Syndic :

-- Travaux : réseau routier, éclairage public, service hivernal, parcs-promenades, cimetières, déchetterie communale, égouts et collecteurs; forêts : exploitation, entretien, transports, domaines et pâturages; station de traitement et d'épuration des eaux (STEP), administration du Service Technique, délégué au sport.

3<sup>e</sup> dicastère : M. Cédric Roten, Municipal; Suppléant : M. Philippe Duvoisin, Municipal :

-- Formation scolaire et professionnelle, accueil de jour des enfants, Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS), relations avec la Gendarmerie, Police administrative (abattoirs, taxes de séjour, Service des inhumations), Office de la Population, relations avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), relations avec les mouvements associatifs à but "social", relations avec le Réseau Santé Balcon du Jura.vd, relations avec l'aide et soins à domicile (ASPMAD).

4<sup>e</sup> dicastère : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal; Suppléant : M. Olivier Guignard, Municipal :

-- Urbanisme, Services Industriels : Eau – Gaz, énergies, ACRG / SAGENORD - Comités Directeurs, délégué au tourisme.

5<sup>e</sup> dicastère : M. Olivier Guignard, Municipal; Suppléant : M. Cédric Roten, Municipal :  
-- Bâtiments, Association de communes de la Région d'Action sociale Jura Nord Vaudois (ARAS), délégué à la culture.

M. Philippe Duvoisin, Municipal est désigné Vice-président de la Municipalité pour cette législature.

### **11. Sécurité passage piéton Rue Neuve – signalisation lumineuse**

Depuis quatre mois, le passage pour piétons, situé à la Rue Neuve au-devant du bâtiment "Wyss", est doté d'une signalisation lumineuse avec boutons-poussoirs pour les piétons. Comme annoncé lors de l'élaboration du préavis N°16-02, la Municipalité de Sainte-Croix a souhaité associer les usagers, piétons et automobilistes, à l'évaluation de cette première phase de test.

C'est dans cet objectif que les habitants de la commune de Sainte-Croix ont reçu, encarté dans le tout-ménage du 24 juin 2016, un bulletin leur permettant de soumettre leurs avis, propositions ou remarques sur cette installation provisoire.

### **12. BVA Bureau Vaudois des adresses – transmission de données**

Un communiqué a paru dans l'édition tous ménages du journal local du 24 juin 2016. Il a été spécifié que la Municipalité a décidé de ne plus transmettre de données au BVA sans l'accord des nouveaux habitants. Les personnes dont les coordonnées ont été remises peuvent demander leur suppression en prenant contact directement avec le BVA ou par notre contrôle des habitants.

### **13. Manifestations à venir**

La Municipalité tient à rappeler les prochaines manifestations dont la Commune est partenaire avec le 1<sup>er</sup> août, le Festival des terroirs sans frontière les 20 et 21 août et le Concert symphonique dans les pâturages le 28 août 2016.

### **14. Sondages ou enquêtes adressés à la Municipalité**

Greenpeace Vaud a lancé une enquête se rapportant à l'utilisation de glyphosate et de pesticides dans les communes vaudoises et genevoises à fin 2015 avec un rappel au début avril 2016. La Municipalité a décidé de ne pas répondre à cette demande au vu des nombreuses sollicitations reçues ces derniers mois pour des enquêtes ou sondages de toutes sortes car il n'est pas concevable de faire un tri entre les demandes qui proviennent de différentes administrations ou associations. Pour information, le taux de réponse des communes n'est pas très élevé selon le site de Greenpeace Vaud, la problématique exprimée n'étant pas unique à Sainte-Croix. Par ailleurs, la Municipalité tient à relever les autorisations octroyées à cette association pour l'utilisation du domaine public afin d'informer la population sur leurs différentes actions. Il ne sera donc pas donné suite à ces diverses demandes.

Nous avons reçu trois demandes de citoyens nous suggérant de répondre aux questions posées par l'ONG Greenpeace. La Municipalité a décidé d'y répondre par les communications au Conseil communal :

#### **1. Utilisez-vous du glyphosate dans la commune de Sainte-Croix?**

Oui, à raison de 5 litres par année, pour des applications spéciales le long de certains murs de chaussée, en veillant à une utilisation parcimonieuse à l'aide d'un vaporisateur. Nous n'avons pas trouvé de produit permettant un résultat satisfaisant sans glyphosate.

#### **2. Dans le cas où Sainte-Croix utilise encore du glyphosate, avez-vous un plan pour l'arrêt de son utilisation à court terme?**

A court terme, il n'est pas prévu de plan d'arrêt mais des produits de substitution sont testés.

### **3. Utilisez-vous d'autres pesticides ou insecticides? Et si oui, avez-vous un plan pour l'arrêt de leur utilisation à court terme ?**

Oui, un herbicide ne contenant pas de glyphosate. Nous n'avons pas de plan pour l'arrêt de son utilisation à court terme. Quant aux insecticides, nous n'y recourons pas.

#### **15. Question lors du Conseil communal du 21 mars 2016 de Mme Isabelle Dessonnaz Geiser sur les horaires de train**

La Municipalité a interpellé la Société TRAVYS sur cette question et nous vous communiquons sa réponse :

« Au changement d'horaire de décembre 2016, la modification fondamentale sur la ligne CFF du pied du Jura a consisté dans le fait que les trains ICN circulant vers Lausanne et vers Genève sont désormais décalés de 30 minutes environ au lieu de se suivre à quelques minutes d'intervalle.

Pour cette raison, TRAVYS, avec l'appui financier du Canton de Vaud, de la Confédération, mais également des communes, a pu introduire une cadence à la demi-heure, de manière à donner une correspondance aux deux trains. Pour des raisons financières (coût de l'augmentation de l'offre à charge des collectivités publiques + 1.2 million de franc entre 2015 et 2016 !), il n'était pas possible d'offrir cette cadence pendant toute la journée et 7 jours sur 7. Lorsqu'un seul train circule par heure, la correspondance à Yverdon est donnée en direction de Lausanne, qui constitue le flux prioritaire.

En semaine, la cadence d'un seul train par heure existe seulement entre 9h34 et 11h34 ainsi qu'entre 13h34 et 15h34 et non entre 10h00 et 16h00 comme mentionnée par l'interpellateur. Le week-end la cadence à la demi-heure est offerte entre 9h34 et 11h34, ainsi qu'entre 15h34 et 17h34. Il faut donc avoir des horaires de travail très particuliers pour « perdre » 1h30 de temps d'attente par jour. Nous rappelons à ce sujet qu'une offre de transports publics doit, en raison des contraintes budgétaires, maximiser les avantages pour une majorité de clients, une logique à laquelle l'horaire mis en place répond à notre sens. Il restera toujours quelques perdants malheureusement.

Finalement, nous n'avons pas trouvé trace dans l'application CFF du train de 11h04 en semaine, celui-ci ne circulant effectivement que les week-ends et jours fériés. A noter cependant que certains jours de semaine, tels vendredi saint ou lundi de Pâques, sont des jours fériés.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Daniel Reymond

Directeur »

Par ailleurs, les Conseillers communaux ont reçu un courriel les informant de l'ouverture de la consultation des horaires des transports publics pour 2017 et de la possibilité de s'exprimer à ce sujet.

La Municipalité

#### **Distribution :**

Sylvain	FASOLA	Président du Conseil communal
Franklin	THEVENAZ	Syndic
José	GONZALEZ	Municipal
Philippe	DUVOISIN	Municipal
Cédric	ROTEN	Municipal
Lionel-Numa	PESENTI	Municipal
Stéphane	MERMOD	Secrétaire du Conseil communal
Jean Bruno	WETTSTEIN	Président du groupe PLR
Pierre-Alain	GERBER	Président du Parti Socialiste
Yvan	PAHUD	Président du Parti UDC

Chefs de Service et personnel communal

Membres du Conseil communal